

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
7 DECEMBRE 2023

Date de convocation : le 30 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept du mois de décembre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Annick MENANTEAU, Patricia CRAVIC, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU, Marie-Christine PLISSONNEAU.
Messieurs Benoit DUGAST, Joseph CHEVALLEREAU.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD.
Mesdames Véronique BESSE, Marietta BOONEFAES.
Madame Laurence MARTINEAU pouvoir à Madame Odile PINEAU.

Nombre administrateurs en exercice : 15

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Odile PINEAU.

N°08 : ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'article L. 2343-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2 du décret n° 98-1239 du 29 décembre 1998,

Vu l'EPRD 2023 de la Résidence Fontaine du Jeu,

Vu l'état Annexe 1,

Vu les états de produits irrécouvrables présentés par le Receveur municipal.

Des titres de recettes d'un montant de 5 832.53 € émis depuis 2017 n'ont pas été réglés par des débiteurs.

A la demande du Receveur municipal, Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de décider :

- L'admission en non-valeur des créances décrites en annexe 1, ce qui aura pour effet de faire disparaître les titres de la comptabilité, sans pour autant éteindre la dette – imputation 6541.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 085-268500758-20231214-DELIB_08-DE



Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le :

Odile PINEAU,

Secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,

Vice-Présidente du CCAS.

An official blue circular stamp of the CCAS DES HERBIERS (Vendée) with a central emblem. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.